

L'INITIATIVE DE L'UDC ATTAQUE LA PROTECTION DES SALARIÉ-E-S

Restreindre les droits humains revient à nuire aussi aux personnes qui travaillent. Les droits humains incluent, outre les droits fondamentaux, **les droits élémentaires du travail et les droits syndicaux**, comme la liberté de réunion ou de s'organiser en syndicat. Seul un jugement de la Cour européenne des droits de l'homme a permis à la veuve de Hans Moor **d'obtenir justice**. Monteur de turbines chez ABB, M. Moor avait succombé à une grave affection pulmonaire due à l'amiante. Malgré des preuves indéniables, les tribunaux suisses avaient d'abord rejeté la plainte pour cause de prescription. Cet exemple montre clairement que l'initiative de l'UDC contre les droits humains est aussi **une attaque contre la protection des salarié-e-s**.



Non!

le 25 novembre 2018 à l'initiative
contre les droits humains
www.uss.ch/droits-humains

NON À L'INITIATIVE DE L'UDC CONTRE LES DROITS HUMAINS

Elle affaiblit nos
droits fondamentaux.



 **SGBIUSS**
www.sgb.ch | www.uss.ch

L'INITIATIVE DE L'UDC EST **MAUVAISE POUR NOUS** TOUTES ET TOUS!

L'UDC s'offusque d'une **décision du Tribunal fédéral** qui reconnaissait, en 2012, que la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) était une règle de droit supérieure. Le parti prétend qu'il en va de l'autodétermination et de la démocratie en Suisse. **C'est un mensonge:** avec son initiative, l'UDC veut plutôt **dénoncer la CEDH.** Elle attaque aussi les tribunaux suisses indépendants: ils ne devraient plus pouvoir se prononcer avec mesure et dans le respect des droits humains. Ceci est dangereux pour chacune et chacun d'entre nous. De plus, l'initiative conduirait à une insécurité juridique et ferait de la Suisse un partenaire peu fiable. **C'est mauvais pour notre pays!**

L'INITIATIVE UDC ATTAQUE **NOS DROITS** ET NOS VALEURS **FONDAMENTALES**

Les droits humains sont **la plus grande réussite de notre civilisation.** Ils ont été inscrits dans la Charte des Nations unies après les horreurs de la Seconde guerre mondiale, puis un peu plus tard dans la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). Ces droits protègent toutes les personnes face à **l'arbitraire étatique ou privé.** L'UDC veut désormais placer au-dessus de la CEDH des votations populaires qui sont contraires aux droits humains. La Suisse devrait donc dénoncer cette convention, **un geste indigne,** qui placerait la Suisse au même niveau que les États voyous. Ce serait aussi un scandale, car chaque personne en Suisse perdrait la possibilité d'aller **défendre ses droits devant la Cour européenne des droits de l'homme** lorsqu'elle se sent traitée injustement par l'État, par exemple.

